

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 9 mars 2026

DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL

14 H 30 - Ouverture de la séance publique

- ✓ Désignation du secrétaire de séance
- ✓ Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil départemental 11 décembre 2025

RAPPORTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

N° du dossier	Objet
1-00	Mission 1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
	⇒ Au titre des programmes <i>gestion budgétaire et financière et gestion mobilière et immobilière</i> - SEM médico-sociale : dépôt de garantie et augmentation de capital
	⇒ Au titre du programme <i>ressources humaines</i> - Mise en place des titres restaurant - Mise à jour des tableaux relatifs à l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) faisant suite à la réorganisation de la Direction générale des services
	⇒ Au titre du programme <i>élus départementaux</i> - Désignations de représentants du Conseil départemental ou personnalités qualifiées aux commissions réglementaires et organismes divers : Agence d'urbanisme de la Région angevine (AURA)

N° du dossier	Objet
2-00	Mission 2 TERRITOIRES
	⇒ Au titre du programme <i>déploiement des équipements et des usages numériques</i> - Création d'un centre de visionnage mutualisé
6-00	Mission 6 SPORT ET CULTURE
	⇒ Au titre du programme <i>sport</i> - Création de la fondation du sport Mayenne sous l'égide de la fondation du sport français ⇒ Au titre du programme <i>culture</i> - Schéma départemental de développement de la lecture publique 2026 – 2034
7-00	Mission 7 AUTONOMIE
	⇒ Au titre des programmes <i>personnes âgées et personnes en situation de handicap</i> - Convention 2025-2028 entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Agence régionale de la santé Pays de la Loire (ARS) et le Département, relative aux engagements partagés pour le soutien à l'autonomie des personnes âgées ou vivant avec un handicap et leurs aidants
1-00	Mission 1 (suite) ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
	⇒ Au titre du programme <i>gestion budgétaire et financière</i> - Vote de la décision modificative n°1 du budget départemental – Budget principal